

## PROCES-VERBAL DE TRANSPORT ET DE CONSTATATIONS

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale pour l'opération RN 88, doublement de la déviation d'Yssingeaux par la Région Auvergne – Rhône-Alpes, au nom et pour le compte de l'Etat ouverte du 04 novembre 2019 à 09 heures au 04 décembre 2019 à 17 heures, je soussigné, François PAILLET, commissaire enquêteur désigné pour la présente enquête a été amené à constater les choses suivantes lors de mon transport sur les lieux.

Le 31 octobre 2019 à 09h30, je me suis rendu à Yssingeaux où j'ai rencontré Mme Chantal EDIEU et Mme Claire GRAND-DESNON de la direction des transports à la Région Auvergne – Rhône-Alpes-. Ensemble, nous nous sommes transportés sur différents points du site du projet mentionné ci-dessus.

Dans un premier temps nous sommes allés au lieudit La Lavée où un mur de soutènement ainsi qu'un bassin de rétention doivent être construits. Précisons que ce dernier ouvrage permettra de réguler et de traiter les eaux de ruissellement mais que les terrains nécessaires à ce bassin ne sont pas en totalité la propriété de l'Etat et de la Région.

Ensuite nous nous sommes rendus au rond-point de Villeneuve où les bretelles d'accès à la RN 88 seront modifiées.

Nous avons suivi le tracé du projet par la route d'Echabrac et nous nous sommes arrêtés à la hauteur de plusieurs ouvrages qui seront agrandis ou modifiés. Nous avons constaté la présence de piquets entre la RN 88 et la route d'Echabrac correspondant aux zones dans lesquelles la DRAC effectuera des sondages archéologiques.

Précisons qu'en plusieurs points du tracé du doublement de la déviation de la RN 88, nous avons constaté l'affichage de l'avis d'enquête.

A 10 heures 30 nous nous sommes rendus à la mairie d'Yssingeaux. Madame Chantal EDIEU et Mme Claire GRAND-DESNON m'ont présenté le projet, puis ensemble nous avons contrôlé les différentes pièces du dossier. Madame EDIEU a inséré la nouvelle Pièce F (mise à jour concernant les différents avis émis sur le projet avec la réponse du maître d'ouvrage). Lors de cette vérification nous avons constaté que la Pièce C (Atlas cartographique du diagnostic écologique et zones humides) était incomplète (absence des documents C13 à C 34).

Après différents contacts avec la Région et la Préfecture du Puy en Velay il est convenu qu'une nouvelle édition de ce document sera livrée le lundi 04 novembre 2019 à 09h00 (date du début d'enquête) à la mairie d'Yssingeaux.

A Yssingeaux le 31 octobre 2019 à 12h30.

François PAILLET  
Commissaire enquêteur

Page n° 1 / 1

